



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL INNOVANT MOBILISÉ AUX CÔTÉS DE LYONBIOPÔLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE LA SANTÉ DU FUTUR

Lyon, le 28 novembre – **Un mois après le dépôt des dossiers de labellisation en vue de la phase IV des pôles de compétitivité et riche d'un bilan d'activité remarquable lors de la phase III, les partenaires institutionnels et industriels se mobilisent autour du pôle. Ensemble, ils affirment que Lyonbiopôle, en phase IV, sera le hub santé d'un écosystème innovant et fertile à vocation internationale.**

Référence mondiale des industries de santé (Sanofi Pasteur, Boehringer Ingelheim, bioMérieux, Genzyme, Medtronic, Becton Dickinson...), Auvergne-Rhône-Alpes est une région innovante et toujours plus dynamique dont Lyonbiopôle est le moteur :

- 2^{ème} région économique pour les industries de santé de France : 1 250 établissements/39 000 salariés
- + 50 % de sociétés biotech et + 80 % d'employés dans ces sociétés entre 2007 et 2016
- + 80 % d'effectifs de R&D dans les industries de santé entre 2007 et 2016

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, Grenoble-Alpes Métropole, Clermont Auvergne Métropole et l'ensemble des adhérents du pôle (grands groupes, TPE/PME, start-up, académiques) réaffirment, à l'aube de la phase IV des pôles de compétitivité, leur soutien à Lyonbiopôle et leur conviction du rôle primordial qu'il joue en tant qu'accélérateur de l'innovation en santé.

LYONBIOPÔLE SOUTIENT L'ADN INNOVANT DE SON ECOSYSTÈME ET ACTIVE SA CROISSANCE

Lors de la phase III (2013/2018), l'ambition de Lyonbiopôle était de structurer, d'animer et de coordonner un réseau unifié afin de renforcer l'innovation et la compétitivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de santé à l'échelle nationale et internationale. Objectifs atteints !

Lyonbiopôle est passé de 137 à 206 membres sur la période 2013/2017, des membres aux profils diversifiés et complémentaires. Cette croissance s'explique par son ouverture à de **nouveaux marchés d'application et segments du secteur de la santé**. Historiquement, le pôle a été construit et s'est développé thématiquement sur les maladies infectieuses humaines et animales puis a progressivement élargi son périmètre, lors de la phase III à l'ensemble des thématiques santé.

Catalyseur de développement économique et d'innovation

La possibilité pour une entreprise d'accéder au réseau du pôle (grands groupes, financeurs, réseau clinique, réseau académique, etc.) favorise son adhésion et soutient son développement. Durant la phase III, l'accent a été mis sur le rapprochement entre industriels, académiques et cliniciens, le développement à l'international ainsi que sur l'accompagnement individuel et personnalisé des adhérents notamment dans leurs recherches de fonds privés. C'est ainsi que durant cette période, plus d'+ 1 milliard d'euros de fonds privés ont été levés par les membres du pôle.

Pour Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, « *L'écosystème régional, dont la Région est un acteur essentiel, est actif et efficace en matière de R&D. Lyonbiopôle a su le mobiliser en organisant entre 2013 et 2017, 346 événements scientifiques, technologiques et économiques, regroupant 12 800 participants. Cette action a produit des résultats qui se matérialisent dans les 233 projets R&D labellisés et financés depuis 2005, ainsi que dans le dynamisme économique du secteur de la santé qui représente la 1^{ère} filière industrielle en Auvergne Rhône-Alpes, et qui fait notre fierté* ».

Un rôle de catalyseur souligné par David Kimefeld, Président de la Métropole de Lyon « *Lyonbiopôle représente le dynamisme et le rayonnement de la métropole lyonnaise en matière de santé. Ce pôle a notamment contribué à l'implantation et au développement des grandes infrastructures telles qu'ACCINOVA, l'IRT BIOASTER ou encore le Centre d'Infectiologie. La santé est devenue progressivement à Lyon une importante filière industrielle avec une impulsion motrice pour la filière de la bioproduction* ».

Lyonbiopôle a enfin été acteur de l'ensemble des programmes d'accompagnement et de structuration des filières innovantes au national. Il a su fédérer les acteurs de filières à fort potentiel comme celle de l'immunothérapie, allant jusqu'à créer, en 2013, une association nationale : Mabdesign.

Initiateur de collaborations innovantes et inédites

Depuis sa création, Lyonbiopôle est à l'initiative de partenariats innovants avec des acteurs publics ou privés aux profils très différents :

- **Signature avec le Centre Européen Nutrition Santé d'un partenariat** pour développer la communauté d'acteurs publics-privés sur l'axe Nutrition-Santé, thématique à fort potentiel.
- **Mise en place d'un partenariat inédit en France avec le Centre National d'Études Spatiales** pour établir une stratégie commune de développement et de coopération s'appuyant sur les innovations en santé dans le domaine spatial et des technologies du spatial au service de la santé et des biotechnologies.
- Le pivot de **nombreuses collaborations innovantes** avec d'autres pôles régionaux, nationaux et européens (Minalogic, Axelera, I-care, les pôles santé en réseau, le méta-cluster BioXclusters).

Christophe Ferrari –Président de Grenoble Alpes Métropole revient, quant à lui, sur le rôle collaboratif joué par Lyonbiopôle dans l'écosystème santé grenoblois. « *Engagé aux côtés des entreprises innovantes et des centres de compétences présents sur le territoire de la Métropole grenobloise, Lyonbiopôle a contribué dès sa création à structurer une recherche collaborative de premier plan entre centres de recherche privés et publics, permettant ainsi aux entreprises de la filière d'adresser de nouveaux marchés et de développer des produits et services leur conférant un avantage compétitif grâce aux efforts de R&D. Les nouvelles orientations de Lyonbiopôle, notamment autour des enjeux de financement des PME du secteur de la santé et de l'ouverture vers de nouvelles collaborations à l'échelle nationale et européenne, sont complémentaires aux préoccupations métropolitaines : accélérer le développement des startups innovantes du territoire pour contribuer durablement à la*

dynamique de l'emploi. La Métropole engage aujourd'hui le projet de créer un lieu totem dédié aux acteurs et aux entreprises de la filière des technologies médicales. Lyonbiopôle est partenaire de ce projet et je suis convaincu que ce pôle de compétitivité jouera un rôle déterminant pour faire émerger Grenoble un pôle d'excellence dédié aux MedTech d'envergure européenne. »

Acteur à l'échelle internationale

1^{er} pôle santé français à avoir obtenu le Label GOLD en 2014, Lyonbiopôle a également su fédérer un réseau de pôles européens avec ses partenaires historiques (BioCat, bioPmed, BioM, BioWin ou le LSN). Ces initiatives ont permis à 412 entreprises d'être accompagnées à l'international, entre 2013 et 2017.

David Kimefeld, Président de la Métropole de Lyon conclut : « *La Métropole poursuit son soutien actif au pôle qui démontre au plan local et plus largement au plan national ou international un écosystème puissant en capacité de trouver les solutions aux grands défis de la santé* ».

DES ENJEUX STRATÉGIQUES POUR RELEVER LES DÉFIS DE LA SANTÉ DE DEMAIN

Le secteur de la santé et des sciences de la vie a fortement évolué depuis la création du pôle en 2005. Il se situe aujourd'hui à l'interconnexion des biotech, des medtech et de la digital health tech. Lyonbiopôle a accompagné cette évolution avec l'ambition de proposer des produits, services et usages innovants pour la santé. Lors de la phase IV, Lyonbiopôle continuera de porter cette ambition. Sa nouvelle feuille de route stratégique s'appuie sur les forces de son écosystème. Si la phase III a été marquée par un important travail de stimulation de l'innovation qui a porté ses fruits, la phase IV permettra de l'accélérer. Parallèlement à cela, l'internationalisation du pôle et de son écosystème sera renforcée afin de relever les défis de la santé du futur.

Pour cela, différents axes seront déployés grâce aux compétences et expertises de l'équipe du pôle et à l'excellence des partenariats établis précédemment ou en cours d'établissement.

« Lyonbiopôle doit affirmer sa position de hub santé d'un écosystème innovant et productif. Avec la phase IV des pôles, nous souhaitons passer d'une phase de stimulation à une phase d'accélération. Lyonbiopôle doit conserver son ancrage territorial fort pour affirmer son leadership national et européen. Cette phase IV sera résolument tournée vers un travail partenarial d'intelligence collective de l'ensemble de l'écosystème pour relever, ensemble, les défis de la santé de demain. Pour cela, nous nous appuierons sur l'engagement indéfectible de nos membres fondateurs et nous mobiliserons encore plus fortement les collectivités territoriales et acteurs publics qui nous accompagnent depuis la création du pôle. La force de Lyonbiopôle et de son écosystème repose sur ces complémentarités indispensables. », souligne Christophe Cizeron –Président de Lyonbiopôle.

Pour Lyonbiopôle, la phase IV va ainsi viser un triple objectif ambitieux :

1. **Passer de la simulation à l'accélération.** L'accélération de l'innovation se matérialisera par le déploiement d'actions visant faire émerger des projets collaboratifs ambitieux, sécuriser et accélérer la construction des projets puis valoriser l'innovation tout en renforçant les collaborations public-privé.

2. **Accroître la compétence et la visibilité des acteurs publics et privés de l'écosystème innovant animé par le pôle.** L'accompagnement de domaines à fort potentiel, initié ces dernières années, sera renforcé lors de la phase IV. Un travail d'accompagnement prioritaire sera également mené afin de développer la digitalisation et l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la santé.
3. **Ancrer l'action territoriale pour affirmer un leadership national et européen.** Lors de cette phase IV, l'internationalisation de Lyonbiopôle et de son écosystème sera renforcée. Elle s'appuiera sur des actions territoriales innovantes et collaboratives pour permettre aux forces en présence de relever les défis de la santé de demain.

Ces axes stratégiques, inscrits dans la nouvelle feuille de route, s'appuient sur les forces du territoire innovant en santé d'Auvergne-Rhône-Alpes et doivent permettre aux acteurs (industriels, académiques, institutionnels) qui le composent de relever ensemble les défis de la santé du futur.

À propos de Lyonbiopôle

Lyonbiopôle est le pôle de compétitivité santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Guichet unique de la santé en région, il soutient les projets et les entreprises du secteur et a pour vocation de renforcer le développement d'innovations technologiques, produits et services pour une médecine personnalisée au bénéfice des patients. Ses 4 domaines d'actions stratégiques sont : les médicaments à usage humain, les médicaments vétérinaires, le *diagnostic in vitro* et les dispositifs médicaux et technologies médicales. Fin 2017, Lyonbiopôle compte 208 membres : 6 membres fondateurs du pôle : 4 industriels majeurs (Sanofi Pasteur, bioMérieux, Boehringer Ingelheim Animal Health, BD), le CEA et la Fondation Mérieux, 12 filiales de Grands Groupes, 175 PME et ETI et 15 Centres de Compétences (CHU, Universités, Fondations...). Il est certifié label Gold par l'European Cluster Excellence Initiative.

Plus d'informations sur www.lyonbiopole.com

Contacts presse

Marie Tissier - +33 6 15 39 59 65 – m.tissier@bonne-reponse.fr

Stéphanie Pelege – Responsable Communication Lyonbiopôle – +33 4 72 76 53 41 stephanie.pelege@lyonbiopole.com